



Collège Cerdanya  
66760 BOURG-MADAME



**COLLEGE CERDANYA**  
**BP 44**  
**66760 BOURG-MADAME**

## **Consultation pour l'organisation d'un voyage** **A Londres du 17 mars au 22 mars 2025**

### **Désignation de l'acheteur public**

Collège CERDANYA  
Rue des Ecoles  
66760 BOURG MADAME  
Tél. : 04.68.04.51.50  
Pouvoir adjudicateur :  
Madame Marie-Claude DOBERVA  
Chef d'Etablissement  
Référent administratif et technique :  
Madame Corinne CERISIER  
Adjoint Gestionnaire  
Mail : [gest.0660600u@ac-montpellier.fr](mailto:gest.0660600u@ac-montpellier.fr)  
Référent pédagogique :  
Madame MARTRETTE  
Professeurs d'Anglais  
Mail : [alexandra.martrette@ac-montpellier.fr](mailto:alexandra.martrette@ac-montpellier.fr)  
Comptable assignataire :  
Monsieur Renaud ADROGUER  
Agent comptable du collège Cerdanya

### **Objet de la consultation**

La consultation porte sur l'organisation d'un voyage à Londres.  
Départ le lundi 17 mars 2025 et retour le 22 mars 2025 soit 6 jours et 5 nuitées pour 75 élèves et 6 accompagnatrices.

### **Durée du marché**

L'offre devra être valable 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **Prix**

Les prix sont fixes pour toute la durée du contrat

### **Critères de sélection**

- 1° Prix 40 %
- 2° Qualité des services associés et hébergement 30 %
- 3° Respect du programme 30 %

### **Facturation**

Le règlement des factures d'acompte et de la facture de solde se feront par mandat administratif. Selon le calendrier établi entre le candidat retenu et l'établissement.

Les factures doivent présenter toutes les mentions légales et être déposées sur la plateforme chorus.

### **Détail des prestations**

L'offre devra répondre au programme présenté en pièces jointes. Elle devra être détaillée au maximum en chiffrant les divers éléments (le prix individuel par participant, le coût total, les pénalités pour désistement d'un participant).

L'hébergement sera assuré en pension complète en famille d'accueil pour les élèves et les accompagnatrices. Les repas seront fournis suivant le programme établi

L'assurance annulation individuelle ou groupe devra apparaître détaillée et sera comprise dans le prix par participant.

L'offre devra prévoir tous les frais et réservations inhérents au voyage (transport et déplacement, hébergement, repas, visites, carburants, péages, hébergement des chauffeurs etc...)

Si la proposition tarifaire est supérieure au prix envisagé par l'établissement et sans acceptation de cette dernière par le Conseil d'Administration, celui-ci se réserve le droit de renoncer au projet sans aucune indemnité.

L'offre devra présenter les conditions en cas d'annulation ou de report par décision du Chef d'Etablissement ou d'annulation par les autorités françaises.

L'offre devra comporter :

- Le présent document et le programme joint en annexe
- Le contrat qui reprend de façon exhaustive, claire et chiffrée les éléments de l'offre proposée

### **Dépôt des offres**

Les offres seront transmises exclusivement par voie dématérialisée sur le profil acheteur du collège (site de l'AJI) avant le **lundi 18 novembre 2024 à 18h00**.

Le candidat retenu sera informé au plus tard le mercredi 20 novembre 2024 après ouverture des offres.

### **Attestations**

Les candidats fourniront avec l'offre un descriptif de leur société, ce document mentionnera de façon claire le nom de la personne en charge du suivi et de l'instruction du dossier ainsi que la personne désignée pour assurer le suivi de la prestation.

Les candidats devront obligatoirement apporter la preuve qu'ils satisfont aux obligations fiscales et sociales et attester des autorisations relatives à la profession des transports.

A.....

Le.....

Signature

(Précédée de lu et approuvé et cachet de la société)